

---

## LETTRE

### A PROPOS D'UN SAUF-CONDUIT DONNÉ PAR UN CHEF DES GRANDES COMPAGNIES.

---

MON CHER DIRECTEUR .

En lisant dans un des derniers numéros de la *Revue du Lyonnais*, la nouvelle édition de la double épitaphe de Jacques et de Pierre de Bourbon, mort à Lyon des suites des blessures qu'ils avaient reçues à la bataille de Brignais, je me souvins d'avoir vu quelque part un document émané d'un chef des Grandes Compagnies, le héros de cette triste journée. Après quelques recherches, je parvins à le retrouver. C'est un sauf-conduit donné par Seguin de Badefou, capitaine d'Anse pour le roi de Navarre, à maîtres Richert, doyen de Besançon, et Etienne de Sauzet, envoyés en mission par Charles d'Alençon, Archevêque de Lyon.

Ce sauf-conduit se trouve transcrit dans un manuscrit ayant appartenu à Claude de Bellièvre, et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. (Manuscrits latins, n° 5187). Ce manuscrit est intitulé : *Registrum sedis archiepiscopalis Lugdunensis*. Sous ce titre, un peu vague, on ne devinerait guère le registre original du secrétariat de Charles d'Alençon. Je vous le signale comme très-important au point de vue de l'administration spirituelle et temporelle du diocèse, et surtout en ce qui touche la réorganisation de l'atelier monétaire du Chapitre, en 1366.

Voici le texte du sauf-conduit :

« Sachent tuit que je Seguins de Badefou, capitaine d'Ance pour le roy de Navarre, hai donné bon, sauf et seur conduit et espécial sauvegarde à maistres Richert, doien de Besantson, et Estienne de Sauzet, vicaires de révérent père en Dieu, monseigneur l'arcevesque et conte de Lion, ou à celi portant cest sauf